

ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

RAPPORT ANNUEL  
EXERCICE JUILLET 2004 - JUIN 2005

## **EDITO DU PRESIDENT**

### **Jean-Luc Condamine**

Cette assemblée générale marque un tournant décisif dans la vie de notre association.

Cette année, nous ne faisons pas simplement le bilan de 2005 mais de l'ensemble de ce que nous avons accompli depuis 1985. Fort de ce bilan, cet anniversaire ne peut et ne doit pas être limité à une simple célébration mais surtout, être un point d'appui pour rebondir vers de nouveaux projets.

Avec l'analyse de nos succès et de nos échecs, l'élément fondamental reste l'engagement d'ASI dans son projet de Solidarité. Nous demeurons motivés par notre refus de voir des hommes et des femmes privés de leurs droits élémentaires à la santé, la nourriture, l'éducation et le travail qui leur permettraient de vivre et faire vivre leur famille dans la dignité.

L'unique raison d'exister d'ASI est de promouvoir des programmes de développement menés par et pour ceux qui, en Afrique, participent à la construction d'un avenir meilleur.

Tout au long de ces 20 années, c'est ce que nous nous sommes attelés à faire, avec pour tout bagage : nos connaissances, nos certitudes et nos doutes engendrant des questions qui ont trouvé au fil du temps des réponses.

Quels ont été nos points forts ?

- L'écoute : avoir su écouter les porteurs de projets et tirer les leçons de nos échecs
- L'honnêteté : réaliser ce que nous avons dit et écrit
- La continuité : accepter que les programmes évoluent en même temps que les personnes qui les portent
- La modestie : avoir gardé une échelle humaine dans tout le développement de notre association comme de nos projets

Aujourd'hui, dans la province de la Gnagna nous passons le relais à nos deux partenaires ICODEV<sup>1</sup> et le CRAB<sup>2</sup>. Sommes-nous alors devenus inutiles dans la province ? Nous savons que les programmes initiés seront menés à terme, d'autres seront mis en œuvre. Nous avons en quelque sorte atteint notre objectif.

Ce chemin a déjà été conclu en République Démocratique du Congo avec EARDI et DASCOSU qui travaillent maintenant de façon autonome avec leur propre financement.

De même qu'à Maroua, au Cameroun, le chemin est tracé vers l'autonomie de notre partenaire ADA.

L'opération Air Solidarité qui a permis à ASI de vivre et de se développer, a dépassé ce cadre pour devenir un pôle d'échanges et un vivier de compétences. L'intégration des membres d'Air Solidarité dans la structure décisionnelle d'ASI nous permet de conjuguer le professionnalisme du monde du développement aux capacités multiples apportées par les participants.

En 2001 nous avons démarré un travail d'audit interne qui a été réalisé par l'équipe bénévole de Price Water House Coopers. A l'heure actuelle, nous avons très fortement évolué vers deux des objectifs suggérés : une **gestion** rigoureuse, transparente, professionnelle, et une politique de **communication** dynamique.

Que nous reste-t-il à faire pour l'avenir ?

Au Burkina Faso : nous avons des programmes en cours de démarrage comme l'appui aux groupements de maraîchers à Diapaga et la mise en réseau des deux centres de rééducation à Mahadaga et Bogandé.

Au Cameroun : fort de l'autonomisation en cours de notre partenaire ADA, nous souhaitons débiter de nouveaux programmes à Maroua et/ou Garoua.

---

<sup>1</sup> Initiatives Communautaires pour le Développement

<sup>2</sup> Centre de Rééducation et d'Appareillages de Bogandé

Au Congo : le programme de prise en charge des jeunes femmes en difficulté débutera fin 2005 à Brazzaville.

ASI est devenue une ONG de développement oeuvrant dans divers domaines : de la santé à l'alphabétisation en passant par le développement rural et l'appui aux initiatives locales. Un de nos choix sera donc de décider si, après cette évolution pluraliste, nous devrions ou non revenir à nos origines très spécialisées<sup>3</sup> ou au contraire, rester généralistes et continuer à enrichir notre expérience dans ce concept du développement inscrit dans la durée.

Le deuxième choix d'orientation d'ASI sera de définir les moyens de sa pérennité au sein de son organisation : aménager nos structures (conseil d'administration, bureau, équipe de direction du siège) pour garantir un fonctionnement viable, collectif et efficace qui garantisse la progression de l'association et surtout le développement de nos programmes.

ASI a fait en 20 ans un long chemin, du dispensaire aérien au partenariat. Il nous faut poursuivre notre action car de nouvelles contraintes et orientations sont apparues.

**En matière de santé**, l'heure n'est plus simplement à résoudre le problème de l'approvisionnement en médicaments mais il s'agit maintenant de promouvoir la qualité des soins. Cette dernière passe, en priorité, par la prise en charge des malades, la prévention des maladies et les prestations fournies dans les centres de santé. Nous ne pouvons plus nous limiter simplement à la réhabilitation d'un dispensaire ou la fourniture de médicaments.

**Les programmes d'alphabétisation** montrent bien leur caractère fondamental dans un processus de développement. La connaissance permet d'acquérir non seulement la reconnaissance des autres mais aussi les compétences pour se développer et s'approprier les informations nécessaires pour vivre.

L'épidémie meurtrière du VIH/SIDA tout comme le Paludisme et le phénomène des enfants des rues, nous interpellent car ils mettent en jeu l'avenir des populations du sud. Il nous semble important de participer à limiter leur propagation.

Ces 20 années de travail nous rendent optimistes. Il est certes possible de nous renvoyer la vision globale d'un continent africain où la pauvreté progresse, où les pandémies persistent et où la famine existe. Mais nous pouvons répondre en présentant, à notre petite échelle, les programmes de Bogandé et de Maroua où plusieurs milliers d'adultes ont été alphabétisés, où des dispensaires sont fonctionnels où des artisans ont pu passer d'une logique de survie quotidienne à un projet professionnel et familial. Notre action nous a permis de voir l'Afrique avancer vers un autre avenir.

ASI s'est donnée comme objectif de développer des programmes à taille humaine ayant valeur de modèle et pouvant être dupliqués dans diverses régions. Il nous paraît indispensable de poursuivre ce mouvement afin de mettre à disposition d'autres structures les fruits de notre expérience.

En conclusion, nous avons à déterminer notre politique en fonction de notre philosophie immuable depuis 1985 : Essayer de « Devenir inutile ».

---

<sup>3</sup> En 1985, nous débutons nos activités au Burkina Faso dans le domaine de la santé uniquement.

## **VIE DE L'ASSOCIATION**

### **LA COMMUNICATION**

Rien ne se fait sans communication !

Toute association doit passer par la diffusion d'information la concernant et permettant de sensibiliser un public ouvert à l'éthique et à la philosophie de chacune.

Les moyens utilisés pour faire connaître notre association sont les suivants :

- le bulletin avec 3 numéros dans l'année, édité par MESSIDOR une association gestionnaire d'établissements de travail protégé, handicapés, en région Rhône Alpes
- le site internet [www.asi-france.org](http://www.asi-france.org), réalisé gracieusement par MOSAIC est disponible en français et en anglais depuis septembre 2005
- l'organisation d'une table ronde qui aura lieu à Paris le 10 décembre 2005 sur le thème "Développement : les petites ONG ont aussi leur mot à dire"
- le périple Air Solidarité qui à travers l'aventure aérienne menée chaque année dans les pays du Sud permet de rassembler de nouveaux donateurs et/ou bénévoles adeptes du développement

### **LES RESSOURCES**

Depuis de nombreuses années, le poumon financier d'ASI a été et reste le périple aérien "Air Solidarité". En effet, cet événement représente à lui seul 25 % des fonds propres de l'association.

Nous avons tenté, cette année, de diversifier les sources de financement de notre association, en recherchant des partenariats auprès des collectivités locales, des fondations et des entreprises. Cette démarche s'est avérée très positive comme vous pourrez le constater dans notre bilan.

Les dons privés ont légèrement augmenté grâce à l'introduction dans le journal et sur le site internet d'un bulletin de don appliquant une déduction fiscale de 66% du versement.

Plusieurs conventions ont été signées et des subventions accordées durant cet exercice :

- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION, Aménagement d'une aire sanitaire à Botou, Burkina Faso, le 06/07/04
- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, Appui aux structures communautaires au Burkina Faso, deuxième tranche reçue en octobre 2004
- FONDATION SOLIDARITE MUTUALISTE-CREDIT AGRICOLE, Renforcement des organisations paysannes en RDC, le 18/11/04
- CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE, Etude de faisabilité au Niger, le 09/12/04
- CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE, Etude de faisabilité au Congo, le 09/12/04
- CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE, Développement du Centre de Rééducation et d'appareillage de Bogandé au Burkina Faso, le 13/12/04
- SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE DE FRANCE, programme Solidarité Eau au Burkina Faso, le 24/02/05
- CNASEA, poursuite et fin de la subvention en mars 2006

### **LE FONCTIONNEMENT**

Le siège de l'association est géré par deux salariées employées à temps plein. Les orientations définies en 2004 ont été réalisées.

La comptabilité est sous-traitée auprès d'une association "RESULTAT".

### **COMPOSITION DES INSTANCES STATUTAIRES**

Le bureau d'ASI est constitué comme suit :

Président : Jean-Luc CONDAMINE  
Secrétaire général : Bernard COETMEUR  
Trésorière : Isabelle HERROU  
Trésorière adjointe : Annie MEILLEROUX

Les comptes de l'association sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes, M. Jarzaguet, Générale Fiduciaire d'Audit et de Conseil.

## BILAN DES ACTIONS DURANT L'EXERCICE 2004-2005

Les activités se sont considérablement accrues avec d'une part la poursuite de nos programmes au Burkina Faso et au Cameroun et d'autre part la réalisation d'études de faisabilité au Niger et au Congo.

Les points importants de cet exercice concernent l'arrêt de l'appui financier à EARDI<sup>4</sup> & DASCUGU<sup>5</sup> en RD Congo en décembre 2004 et la reconnaissance officielle du CRAB<sup>6</sup> en janvier 2005.

Revenons sur notre parcours et sur les décisions prises lors de notre dernière assemblée générale. La grande majorité des activités a été menée comme prévu.

### Au Burkina Faso :

Le partenariat **ASI/ICODEV**<sup>7</sup> se poursuit avec un appui continu en gestion et un travail sur l'amélioration de la communication de l'association. Parallèlement à cela, la réalisation d'une auto-évaluation commune sur nos 20 ans de présence dans la province de la Gnagna est prévue pour le mois d'octobre 2005. Les termes de références de ce diagnostic sont présentés dans la partie "Perspectives" de ce rapport.

Une mission d'évaluation interne effectuée en juin 2005 a permis de poser les premières réflexions sur la nécessité de réaliser un diagnostic de la structure organisationnelle de ICODEV dans le but de mieux définir ses orientations stratégiques à court et moyen terme.

Les programmes en santé, élevage, alphabétisation et gestion des terroirs suivent leur cours. ICODEV s'implique dans les formations aux groupements et s'applique à diversifier les appuis au sein de chaque comité villageois.

De nouveaux programmes vont bientôt voir le jour, comme **NUTRIFASO COMMUNAUTAIRE**. Il s'agit d'une composante du projet NUTRIFASO, conçu par un consortium de partenaires (GRET, IRD, ANSA-B et I.CO.DEV, UNICEF, Ministère de la Santé), visant à améliorer de façon durable l'état nutritionnel des femmes enceintes ou allaitantes et des jeunes enfants grâce à une alimentation adéquate, en vue de contribuer à la réduction de la prévalence de la malnutrition protéino-énergétique et de lutter contre les formes de carences en micronutriments qui apparaissent chez les enfants de moins de deux ans et se prolongent en période préscolaire.

Le programme "**QUALITE SANTE**" a été soumis à divers bailleurs. Il concernera les provinces de la Gnagna et de la Tapoa. La démarche "QUALITE-SANTE" est un outil de promotion de la santé publique. Elle privilégie l'optimisation des soins et propose des mesures d'amélioration des services hospitaliers. Ce programme a pour objectifs :

- l'acquisition d'outils de qualité appliqués à la santé comme les accréditations, l'amélioration continue de la qualité et l'évaluation des pratiques
- la mise en œuvre de compétences opérationnelles permettant de piloter ou de participer à une démarche de qualité
- l'adaptation à des environnements évolutifs

Le partenariat **ASI/CRAB** est récent et ancien à la fois. En effet, le CRAB s'est constitué en association reconnue officiellement en janvier 2005. Les activités du centre restent en partie les mêmes. Le centre doit développer de nouveaux programmes et trouver d'autres sources de financement pour assurer sa pérennité opérationnelle et financière.

Le principal objectif du centre est de réaliser une campagne de sensibilisation auprès des agents communautaires de santé et de réussir à traiter plus de 200 patients par an. Une mission chirurgicale doit avoir lieu en mars 2006. Des chirurgiens spécialisés en orthopédie se chargeront d'opérer gratuitement les formes graves de handicap en corrigeant les déformations des enfants ne pouvant suivre une rééducation.

---

<sup>4</sup> Equipe d'Animation Rurale pour le Développement Intégré

<sup>5</sup> Développement Agricole & Santé Communautaire de Gungu

<sup>6</sup> Centre de rééducation et d'Appareillage de Bogandé

<sup>7</sup> Initiatives Communautaires pour le Développement

Il faut signaler le bon déroulement de l'activité "sono" créée il y a un an et qui permet de dégager quelques fonds et d'assurer le salaire de la personne en charge de l'animation sono. Ce matériel permettant de diffuser musique et discours est loué lors de cérémonies (mariages, enterrements, soirées ...)

A Diapaga, dans la **province de la Tapoa**, ASI a ouvert un bureau. Un nouveau partenaire a été identifié et une ébauche de programme en partenariat avec les groupements de maraîchers a vu le jour. Un travail de conseil auprès de la fédération des maraîchers ainsi qu'une étude de marketing sur les possibilités de commercialisation des produits frais issus de l'agriculture vers les régions voisines ont été réalisés. Parallèlement à cela, un contact a été établi avec une association locale de lutte contre le VIH/SIDA. Cette association est en cours de création et a sollicité l'appui d'ASI en matière de gestion conseil.

Dans le domaine du handicap, une association œuvre à Mahadaga. Leurs programmes sont très variés et ils sont soutenus financièrement par des structures religieuses. Ce centre a l'avantage d'apporter un enseignement de qualité aux handicapés, souvent marginalisés. Il y a une classe pour non voyants et malentendants, et deux autres pour handicapés moteurs.

Il permet également à certains enfants souffrant de formes graves de handicaps, de se rendre au Bénin et y subir une chirurgie réparatrice qui leur permettra d'évoluer en société et de prouver à leur famille qu'ils peuvent eux aussi vivre normalement.

### **Au Cameroun:**

Les programmes menés à Maroua d'appui et promotion de la micro-entreprise (APME) et d'alphabétisation fonctionnelle (PAF) suivent leurs cours. Le programme APME s'est enrichi d'une nouvelle activité : l'appui aux jeunes en difficulté en association avec la "Belle Etoile".

Le partenariat **ASI/ADA**, renouvelé en septembre 2004, a pour principal objectif, outre l'appui technique, de trouver des financements pour compenser le retrait progressif d'ASI dans les programmes APME/PAF.

ADA a soumis un dossier en novembre 2002 pour le programme pour les pays pauvres très endettés (PPTÉ). Ils ont aujourd'hui la certitude que leur programme a été sélectionné et validé. Les financements à hauteur de 60 000 € devraient suivre.

Des projets de partenariat avec d'autres ONG étrangères sont à l'étude. En effet, ADA pourrait trouver d'autres aides financières et techniques en complément de celles apportées par ASI.

L'appui aux groupements féminins et aux jeunes en difficulté va être développé grâce à de nouveaux programmes. L'UNESCO a financé un projet de formation pour "femmes dans les métiers", plus exactement dans le domaine de la maroquinerie par l'appui à la créativité, à la diversification de la gamme et l'amélioration de la qualité des produits proposés.

Une nouvelle dynamique de réflexion a été insufflée et une nouvelle définition des programmes d'alphabétisation et APME a été réalisée.

Concernant Garoua, des dossiers de subvention ont été soumis à divers bailleurs institutionnels. Nous n'avons pour le moment pas encore eu de réponses positives.

### **Au Congo:**

Une nouvelle **étude de faisabilité** a été réalisée au Congo, financée par la Région Basse-Normandie intitulée "Projet de partenariat pour le renforcement de la société civile et l'appui aux initiatives locales en République du Congo".

Il s'agissait d'étudier les possibilités de mise en oeuvre de projets de développement et d'initier un partenariat de région. Toutes les propositions ont été soumises par des partenaires de la société civile congolaise dans différents départements : Brazzaville, la Cuvette, le Niari, la Lékoumou, le Pool et la Likuala. Tous ont leur originalité et leur utilité dans les lieux où ils ont émergé.

Les thèmes abordés par ces projets touchent les questions prioritaires relatives à la santé, à l'éducation, à la formation professionnelle et aux activités génératrices de revenus.

Les projets de la société civile sont une réponse directe aux problèmes quotidiens des quartiers et des zones rurales. Néanmoins, la situation politique et militaire actuelle du Congo n'a pas encore laissé la possibilité à la société civile de prendre pleinement sa place au sein du système social.

En effet, les dix ans de conflits n'ont pas seulement eu un impact sur les biens matériels et sur les vies humaines mais aussi sur l'esprit des populations. Même si un certain nombre de personnes trop marquées par ces événements n'arrivent pas à envisager des perspectives d'avenir pour la société, il existe un fort courant des acteurs de la société civile pour organiser sa reconstruction.

Aujourd'hui, la population tente de mettre en place ses projets malgré le peu de moyens et de soutien qu'elle reçoit de la part de l'Etat et des autres institutions. Les méthodes/moyens qu'elle utilise sont propres et tendent à s'adapter à la réalité. La gestion de projet est leur principal point faible. En effet, la plupart des acteurs ne sont pas formés aux méthodes du développement notamment en matière de recherche de financement, d'élaboration de plan de travail, de formation. Tous ces manques constituent un frein dans l'interface avec les institutions internationales et gouvernementales.

L'un des atouts essentiels de cette société civile, est sa mise en réseau dans tout le pays. Les individus s'organisent en premier en association dans leur quartier ou leur région puis créent des alliances avec d'autres acteurs. Cela leur permet d'acquérir une force numérique conséquente qui leur donne une autre forme de pouvoir ou de contre-pouvoir. Les réseaux s'articulent essentiellement autour de Brazzaville. Les congolais ont largement pris conscience que pour enrayer la pauvreté il fallait, limiter l'exode rural et donc dynamiser le tissu économique et social de l'arrière-pays. Ainsi, en développant des liens avec la capitale, les provinciaux se sentent « connectés » au développement de leur pays.

Ce dossier sera soumis à des bailleurs de fonds afin de trouver des financements.

Le programme "Enfants en difficulté" va bientôt voir le jour. Il s'agira avant tout, d'ouvrir un centre d'accueil pour les jeunes avec deux priorités : le suivi médico-social des jeunes filles et l'appui au réseau congolais des ONG oeuvrant dans le domaine de l'enfance en difficulté.

### **En République Démocratique du Congo**

Une **mission d'appui** aux deux ONG congolaises EARDI et DASCUGU, financée par la Fondation Mutualiste de Solidarité-Crédit Agricole, a eu lieu de mars à juin 2005. C'est la quatrième mission d'ASI en RDC depuis 2000 pour le renforcement de capacités des partenaires locaux dans le cadre du développement durable.

Cette mission visait le suivi des activités des deux ONG EARDI et DASCUGU et leur évolution, ainsi qu'un appui technique pour le démarrage du projet « Production Animale » financé par le Service de Coopération et d'Action Culturelle Française.

### **Au Niger**

Une **étude de faisabilité** a été commandée à ASI pour le compte de la Région Basse Normandie. Son objet est d'analyser la faisabilité de la mise en place d'un projet de développement au Niger. L'étude s'est déroulée de février à juin 2005.

Placé aux derniers rangs du classement du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) selon l'indice de développement humain<sup>8</sup>, le Niger souffre de plusieurs maux. Une situation géographique difficile, une très faible productivité agricole, une démographie galopante (l'une des plus forte de la planète), un endettement colossal... bref une pauvreté chronique entraînant une déliquescence du tissu socio-économique de manière générale. C'est dans ce contexte et pour ces raisons qu'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un programme destiné à participer à l'amélioration de la situation de la population nigérienne, a été lancée.

La tendance générale, au Niger, des différents bailleurs (ONG, Organismes de coopération bilatérale, Organisations Internationales) est de réadapter leurs programmes au contexte de la décentralisation et de s'appuyer sur les nouvelles collectivités territoriales, notamment pour mettre en œuvre les programmes de lutte contre la pauvreté.

---

<sup>8</sup> Rapport PNUD sur l'indice de développement humain.

A partir de ces informations, les objectifs de l'étude ont évolué vers la mise en place d'un programme de coopération décentralisée entre la Région Basse Normandie et une ou des commune(s) Nigérienne(s). Les nombreux entretiens effectués et la documentation récoltée ont très vite fait apparaître que la ville de Maradi représente un espace clé au Niger.

Maradi est un centre urbain d'un grand dynamisme économique, donc capable de mobiliser des ressources internes importantes mais comprend aussi des poches de grande pauvreté.

Les nouveaux élus auront à inscrire leurs actions dans ce contexte et seront confrontés à ce dualisme de la ville de Maradi. Dès lors, il paraît essentiel de les appuyer dans la prise en charge du développement de leur collectivité. Ce développement doit à la fois permettre la création d'un cadre favorable à l'activité économique du centre urbain et être orienté vers les plus pauvres.

Il semble fondamental de développer la qualité et la quantité des services municipaux à destination de la population. Mais il paraît aussi nécessaire d'effectuer un fort transfert de compétences en direction des élus et des services communaux de façon à intégrer les principes de bonne gouvernance, de transparence et de gestion budgétaire, administrative et financière saine dans l'administration communale.

Ainsi, la ville de Maradi est apparue comme étant, à l'heure actuelle, le lieu idéal pour une approche qualitative dans laquelle l'appui institutionnel, le transfert de compétences et le renforcement des capacités seraient les secteurs clefs.

Le comité de pilotage de la région Basse-Normandie, au vu de sa politique d'action et des priorités du pays, n'a pas proposé de mettre en place un projet à long terme à Maradi.

### **Air Solidarité**

Chaque année, en moyenne, 20 projets sont proposés aux équipages qui font le choix de l'action qu'ils entendent soutenir. Le projet de chaque équipage est défini comme étant celui correspondant à un module de 7 700 €.

Sur cette base, 17 modules sont affectés aux missions directement gérées par ASI au vu des programmes d'actions en cours dans le cadre de sa politique de développement (moyen et long terme) décidée en Conseil d'Administration conformément à ses statuts.

Deux ou trois projets sont en principe menés en partenariat avec des ONG (internationales, nationales ou locales) pour des sites d'actions basés sur le parcours du périple. Ces projets relèvent d'initiatives extérieures à ASI.

La **16° édition** s'est déroulée du 29 octobre au 20 novembre 2004. Elle fût retardée de 2 semaines suite à l'invasion des criquets pèlerins qui ont ravagé les récoltes en zone sahélienne. Le fuel réservé d'avance pour le périple, a été réquisitionné par les autorités locales pour l'approvisionnement des avions servant à l'épandage des insecticides.

Le périple 2004 est passé par le Maroc, l'Algérie, le Mali, le Burkina Faso, le Togo, le Sénégal et la Mauritanie. Au total 18 modules ont été financés, dont un projet externe pour l'association "Au fil de la vie" au Mali : Lutte contre le Noma à travers une sensibilisation communautaire à Mopti.

La **17° édition** aura lieu du 22 octobre au 12 novembre 2005 avec pour objectif Brazzaville au Congo. Le trajet passera par l'Algérie, le Niger, le Cameroun, le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine et la Tunisie. Au total 19 modules seront proposés dont un projet externe pour l'association " Clair Logis Afrique" au Niger : Création d'une crèche-garderie pour améliorer la santé des enfants et assurer la promotion et l'insertion économique de jeunes femmes défavorisées à Niamey.

## **PERSPECTIVES 2005-2006**

### **Au Burkina Faso**

#### **ICODEV**

Notre principale tâche est de poursuivre le partenariat avec ICODEV en répondant au programme fixé conjointement avec le MAE. Cette étape représente la dernière tranche de financement du ministère de la coopération.

Parallèlement à cela, nous continuerons notre désengagement financier vis à vis d'ICODEV comme défini dans une convention et conformément à nos engagements.

Un diagnostic d'évaluation doit avoir lieu en octobre 2005. Les termes de références ont été élaborés conjointement par ICODEV & ASI. Il répond à un souhait clair évoqué par ASI et souligné dans la convention de partenariat qui lie les deux associations, d'assurer que toutes les mesures d'accompagnement seront mises en place pour que ICODEV puisse continuer sur la voie de l'autonomisation qui avait démarré en 2000.

#### **CRAB**

Une campagne de formation et de sensibilisation des agents de santé communautaire doit être réalisée début 2006. Elle aura pour thème : les maladies causes de handicap.

Le centre a pour objectif en 2006 de maintenir la prise en charge de 200 patients et d'organiser l'accueil d'une mission chirurgicale à Bogandé.

Le CRAB et le centre pour handicapés de Mahadaga doivent se rencontrer et définir les modalités d'un futur partenariat technique.

#### **La Tapoa**

Le but d'ASI est de travailler en appui aux groupements des maraîchers de la région et de suivre l'organisation des échanges entre les deux centres pour handicapés à Bogandé et Mahadaga.

### **Au Cameroun**

#### **Maroua**

Avec notre partenaire ADA, nous poursuivons le travail sur l'acquisition des moyens financiers locaux, le développement des projets d'appui aux groupements de femmes et des jeunes en difficulté.

Le programme de post-alphabétisation est toujours à l'ordre du jour, jusqu'à l'obtention de financements prévus à cet effet.

ASI souhaite mener à Maroua des activités en son nom dans le domaine de la santé. Une étude de faisabilité est va être réalisée pour déterminer les besoins exacts de la population.

#### **Garoua**

Le programme d'appui aux artisans de Garoua calqué sur le modèle de Maroua ne débutera que si les financements sont acquis en totalité.

### **En République Démocratique du Congo**

Le partenariat étant arrivé à son terme, ASI ne programme aucune action dans ce pays sauf demande spécifique exprimée par les deux ONG locales EARDI et DASCOGU.

### **Au Congo**

2006 verra la mise en œuvre de la phase pilote du programme "Enfants en difficulté" axé sur :

- l'appui au développement du réseau des ONG congolaises
- la prise en charge médico-sociale des jeunes filles en difficulté
- la création d'une cellule d'insertion commune aux membres du réseau pour les jeunes adolescents en grande difficulté

Un nouveau partenariat avec SANOFI aboutira à la mise en place d'un programme de lutte intégrée contre le paludisme dans le district de Makoua.

### **ASI**

#### Politique de l'association

Le travail de réflexion sur les orientations et la stratégie d'ASI doit être poursuivi. Il en est de même pour les propositions de fonctionnement du Conseil d'Administration.

### Politique de communication

Réalisation d'une nouvelle plaquette de présentation de l'association  
Poursuite du travail sur la mise en œuvre de projet de mécénat avec les entreprises  
Diffusion de 3 bulletins d'information

### Politique de Gestion

ASI doit mettre à la disposition du public et de ses adhérents des informations aussi explicites que possible quant à ses actions, la collecte et l'origine de ses fonds, sa gestion financière et comptable dans le but de se présenter au "Prix de la transparence associative", label de qualité décerné par la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris, aux associations humanitaires et de développement de taille moyenne ayant un commissaire aux comptes.

ASI doit diversifier ses sources de financements.

### **Air Solidarité**

Préparation et mise en œuvre de la 18<sup>ème</sup> édition.

**ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE**

**RAPPORT FINANCIER  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2004 AU 30 JUIN 2005**

Décembre 2005

Ce rapport financier est relatif aux comptes consolidés pour l'ensemble des activités ASI. L'exercice social s'étend du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.

Les comptes de l'exercice 2004-2005 ont été certifiés par un commissaire aux comptes, Mr Jazarguet de la Générale Fiduciaire d'Audit et de Conseil.

Cette année encore, le résultat est légèrement bénéficiaire. Le profit est de **16 000 €**.

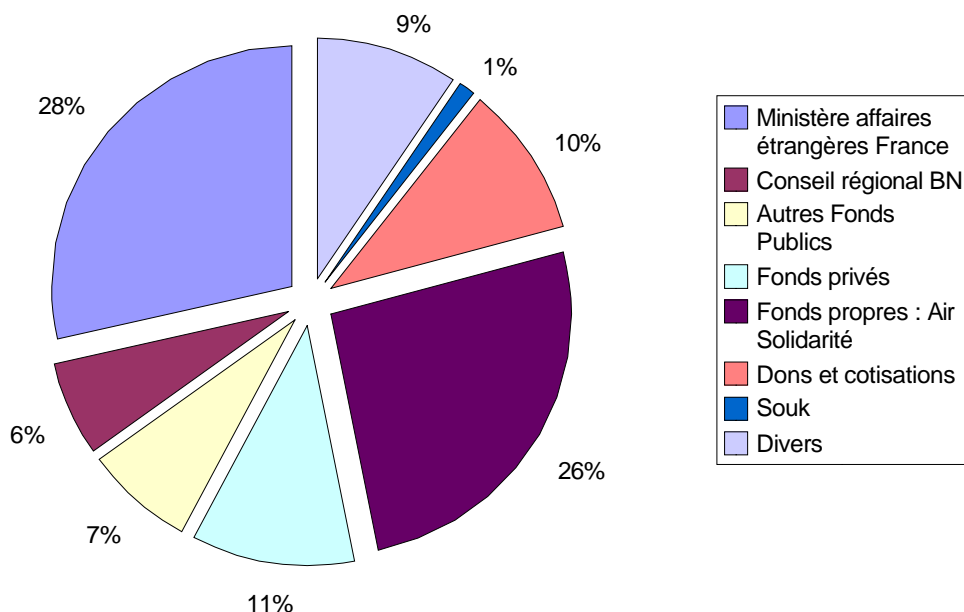
Nous allons maintenant vous détailler les postes importants de nos recettes et de nos dépenses.

Nos **produits** s'élèvent cette année à **766 252 €**, ce qui est stable par rapport à l'an passé (+1%).

Les sources de financement sont toujours variées :

- œ Ministère des Affaires Etrangères (France) : (28%),
- œ Autres financements publics (Conseil régional Basse Normandie, Caisse des dépôts et consignations et SEDIF) : 13%
- œ Subventions privées : 11%
- œ Air Solidarité : 26% (soit 11% pour les projets et 15% l'organisation)
- œ Dons : 10%
- œ Divers : 12%

## Ressources 2004-2005

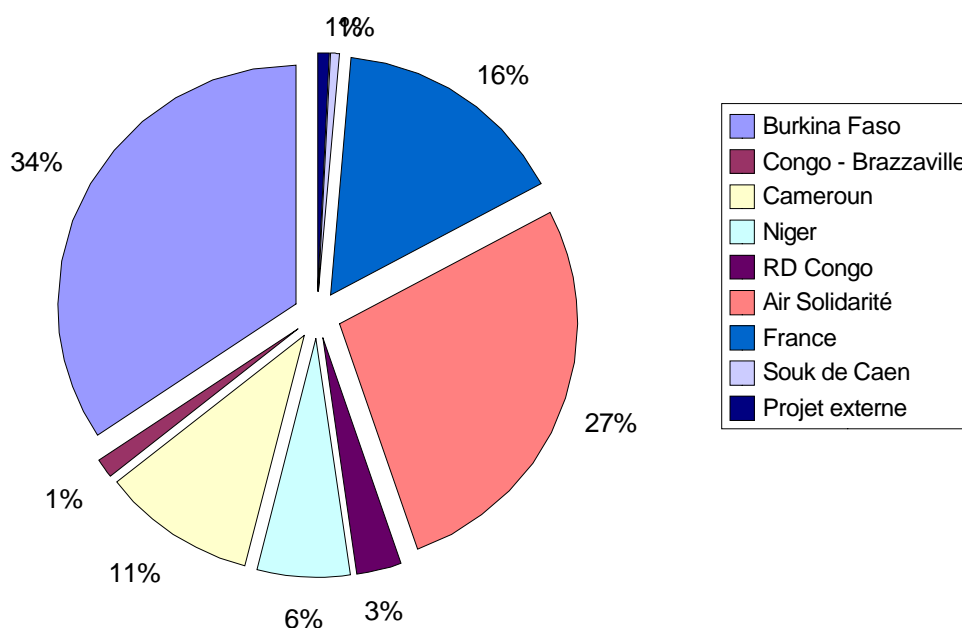


**Les charges** s'élèvent cette année à **749 472 €**, ce qui représente une augmentation de 23% par rapport à l'an passé.

Elles peuvent être ventilées de la façon suivante, selon les lieux d'intervention :

- ☞ Burkina : 34%
- ☞ Congo Brazzaville : 1%
- ☞ Cameroun : 11%
- ☞ Niger : 6%
- ☞ République Démocratique du Congo (RDC) : 3%
- ☞ Air Solidarité : 27%
- ☞ Souk : 1%
- ☞ Projet externe la Noma : 1%
- ☞ France (Conseil d'Administration, communication, fonctionnement du siège) : 16%

## Réalisations 2004-2005



Cette année s'est relativement bien passée au niveau financier. Mais notre situation de trésorerie ou financière, reste très fragile. La recherche de fonds est un travail qui occupe de plus en plus le siège.

La trésorière  
Mme Isabelle Herrou